



Quelles synergies entre les collectivités territoriales françaises présentes en Chine et les éco-entreprises ?

La croissance rapide de l'économie chinoise, avec pour corollaire l'augmentation de la consommation d'énergie, fait que la Chine connaît une situation très préoccupante en matière d'environnement. Cette situation est prise très au sérieux par les autorités nationales et locales chinoises et constitue également une préoccupation majeure pour l'opinion publique chinoise.

Le logement et l'urbanisme sont du ressort des autorités locales chinoises et, au premier chef des municipalités. La construction et l'entretien de l'ensemble des services d'intérêt public (eau, électricité, gaz...) et des infrastructures (aéroports, routes...) sont financés par les collectivités locales chinoises (provinces ou municipalités).

Dotées de compétences propres en matière d'environnement, les collectivités territoriales françaises assurent une part croissante des dépenses liées à la protection de l'environnement. D'ailleurs, beaucoup d'entre elles se sont déjà inscrites dans une logique de développement durable, notamment à travers de la mise en place d'un programme d'actions locales (Agenda 21 local) et/ou d'une démarche éco-responsable.

Ainsi, les collectivités territoriales françaises possèdent une expérience dans ce domaine (aménagement urbain, développement durable, environnement...) et l'expérience de nombreuses villes françaises constitue autant d'illustrations vivantes des solutions qui peuvent être apportées aux problèmes les plus criants qu'affrontent les villes chinoises (ex : traitement et adduction des eaux, collecte et traitement des déchets, contrôle du niveau de pollution atmosphérique...)

Plus d'une cinquantaine de collectivités françaises, essentiellement des régions (une quinzaine), des départements (une trentaine) et des grandes villes (une trentaine, dont plusieurs communautés urbaines), sont actuellement actives en Chine et plusieurs d'entre elles interviennent dans le cadre de leur partenariat dans le domaine de l'environnement.

Mais, la répartition géographique des partenariats est assez déséquilibrée : la coopération décentralisée franco-chinoise concerne principalement les provinces côtières, économiquement développées et ouvertes vers l'extérieur ou faisant partie du coeur industriel de la Chine, l'objectif principal de la coopération décentralisée franco-chinoise étant de développer les échanges économiques, même si elle porte aussi sur l'environnement, la gestion des services publics, la formation municipale...

Déjà particulièrement riche, la coopération décentralisée franco-chinoise pourrait être optimisée par la mise en place plus systématique de synergies avec les autres acteurs du territoire, et notamment les éco-entreprises, les chambres de commerce et d'industrie, les établissements universitaires...

En ce sens, les éco-entreprises pourraient utilement collaborer avec les collectivités territoriales françaises dans le cadre de leur partenariat avec leurs homologues chinoises en matière de d'aménagement urbain notamment ou profiter de la connaissance approfondie des collectivités territoriales françaises des autorités locales chinoises pour mieux faire valoir leur expertise. À ce titre, d'ailleurs, elles pourraient solliciter les « bureaux de représentation » ou les correspondants en Chine mis en place par certaines collectivités territoriales françaises.

Enfin, l'existence de financements permettant une collaboration entre collectivités territoriales et éco-entreprises, tel que le programme européen Switch Asia, qui vise à promouvoir une production et une consommation "durable" en Asie, et notamment en Chine, devrait encourager les rapprochements.

Cités Unies France et la Chine

Cités Unies France, réseau de collectivités territoriales françaises engagé à l'international présidé par Charles Josselin, Sénateur des Côtes d'Armor et ancien ministre délégué à la coopération et à la francophonie, accompagne les collectivités territoriales françaises engagées ou désireuses de s'engager à l'international, et notamment en Chine.

En ce sens, Cités Unies France est membre du Comité Chine de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) et a notamment participé à l'organisation des Assises de la coopération décentralisée franco-chinoise de Wuhan en 2005 et à celles de Bordeaux en 2007. Par ailleurs, à l'occasion des deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise, des 22 et 23 novembre 2007, Cités Unies France et l'Association du Peuple chinois pour l'Amitié avec l'Etranger, dont dépend la coopération décentralisée en Chine, ont signé un accord de partenariat.

Bibliographie (non exhaustive)

- Dossier Pays Chine, Cités Unies France (édition 2004)
- Répertoire des partenariats franco-chinois, Cités Unies France (2005)
- Etude « Coopération décentralisée, développement durable en Chine. Quelle gouvernance à venir ? », Ministère des Affaires étrangères et européennes (2007)
- Etude « Système de production locaux en France et en Chine – Pôles de compétitivité, parcs technologiques », Ministère des Affaires étrangères et européennes (2007)
- Etude « Coopération décentralisée et développement urbain », Ministère des Affaires étrangères et européennes (2007)

Contact

Hélène Migot
Chargée de mission Europe/Asie
Cités Unies France
Tél. : 01 53 41 81 99
Email : h.migot@cites-unies-france.org